**Motion présentée par les représentant-es des personnels enseignants et d'éducation au conseil d'administration du lycée Jean-Paul Sartre (BRON) le 9 février 2016**

Les documents de préparation de la rentrée scolaire 2016 font état d'une augmentation d'une cinquantaine d'élèves. Notre établissement rencontre déjà des problèmes en raison d'effectifs trop importants: difficulté d'emploi du temps en raison d'un manque de souplesse au niveau des salles, difficulté de circulation dans les couloirs, bruit, ...

Avec aussi un souci en terme de sécurité, d'ailleurs la commission hygiène et sécurité qui s'est réunie le 11 décembre l'a relevé.

De plus, cette hausse d'effectifs ne s'accompagne d'aucune création de division supplémentaire. Cela signifie une aggravation des conditions d'enseignement, conditions qui semblent déjà bien difficiles aux personnels. Comment faire réussir les élèves qui ont de plus en plus de difficultés à se concentrer, en classe entière, et par conséquent pratiquer une pédagogie différenciée, alors que dans le même temps les moyens pour dédoubler nos classes sont de plus en plus légers?

En effet, si nous nous penchons sur la DHG, les moyens manquent pour poursuivre les choix pédagogiques enclenchés lors de la réforme du lycée; certains devront être revus à la baisse, voire supprimés.

Ces difficultés, rencontrées par presque tous les lycées de notre académie (voire plus) ne sont-elles pas issues du choix politique de maintenir des moyens dans les collèges pour mener à bien et dans de bonnes conditions une réforme très contestée.

On ne peut pas demander à l'école de former les futurs citoyen-nes, de transmettre des connaissances indispensables pour comprendre le monde et y trouver sa place, pour faire vivre les valeurs de la République, et dans le même temps dégrader les conditions d'enseignement.

Les représentant-es des personnels enseignants et d'éducation ne remettent pas en cause le travail de répartition fait par Monsieur le Proviseur, mais dénoncent une enveloppe de plus en plus contrainte avec laquelle il n'est pas possible de travailler correctement.

C'est pourquoi, ils ne voteront pas la répartition proposée car ils estiment qu'elle se fait dans de trop mauvaises conditions.